



LE TRAIT D'UNION De SAINT-PIAT et ses HAMEAUX

N° 66 - Septembre 2009
Bulletin Communal d'Information

Les comptes rendus du conseil municipal sont à votre disposition à la mairie



Le mot du Maire,

Les vacances estivales sont terminées. Le temps se rafraîchit surtout en soirée, cela va laisser du temps pour la lecture...

Comme pour les numéros précédents nos « journalistes en herbe » ont essayé de vous informer et de susciter votre intérêt par leur créativité.

Les associations de Saint-Piat, que nous soutenons avec nos moyens, ont animé cet été de différentes façons, aussi sympathiques les unes que les autres, et toujours réussies.

Vous pouvez retrouver leurs coordonnées sur le site officiel de la mairie qui vient d'être mis en ligne.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, l'année prochaine nous devrions voir enfin les effectifs augmentés et le risque de fermeture d'une classe s'éloigné.

La deuxième tranche pour l'assainissement est bien engagée. Nous ne pouvons que regretter le retard pris dans l'installation du réseau d'assainissement pour notre commune, car aujourd'hui les coûts des travaux sont lourds, les subventions allouées diminuent d'année en année de façon importante, et en conséquence, le reste à charge pèse lourd dans le budget des administrés.

Il reste encore un bon nombre de foyers à raccorder pour les mêmes raisons, les finances du syndicat ne permettent pas d'augmenter cette deuxième tranche.

Les travaux de mise en sécurité de l'avenue de la Gare débiteront en fin d'année.

Le 24 octobre nous allons recevoir nos aînés à la salle des fêtes. Les changements climatiques ont été difficiles pour eux toute cette année : Hiver long, Été très chaud. Je ne peux que les inciter à s'inscrire à l'aide du questionnaire joint afin que nous puissions veiller au mieux sur eux.

Je souhaite à tous un bel automne en espérant que la « Crise » ne fera pas trop de dégâts au niveau des emplois de nos actifs et que la grippe A (H1N1) restera à notre porte.

Mme Geneviève Chartier, responsable du CCAS, est à votre écoute pour tous les problèmes sociaux que vous pouvez rencontrer, pas seulement les mercredis matins lors de sa permanence mais également sur rendez-vous en l'appelant à la mairie.

En ces périodes un peu difficiles, la solidarité est nécessaire. Essayons que les problèmes de voisinage ne prennent pas une ampleur démesurée, souvent par manque de communication.

Quant à moi, je reste à la disposition de tous. Notre secrétaire Catherine Maillard et son assistant Anthony Latour sont en mairie toute la semaine du lundi au samedi matin. Ils ne manqueront pas de vous écouter et de me transmettre vos messages si je ne suis pas disponible.

Michèle Martin

RETROSPECTIVES



V.T.T LES GARENNES

- 28 licenciés pour 2009.

- Age : minimum 12 ans
- Age : maximum 60 ans
- Sexe : filles et garçons
- Critère : aimer la pratique du V.T.T en groupe
- Sortie : 1 fois par mois à l'extérieur

Comme d'habitude, notre randonnée pédestre et V.T.T du 5 avril 2009 a attiré beaucoup de participants. Le temps était clément, ce fut une belle journée.

Rendez vous l'année prochaine (04 avril 2010)

Si vous souhaitez découvrir les chemins de la vallée de l'Eure, encadré par une équipe sympa, venez le dimanche à 9 H au parking de la gare de ST PIAT

**Pour tous renseignements
Bernard : 02.37.32.34.39**

BRIC à BRAC – dimanche 21 juin 2009

Au cours de l'année 2009, l'association a organisé comme chaque année la traditionnelle brocante. La météo et les nombreux bénévoles ont contribué au succès de cette journée.

Un grand merci à la municipalité, et aux employés communaux pour leur aide lors de l'installation et du rangement.

Rendez vous le dimanche 20 juin 2010.

**Les amis d'Illschwang
Françoise Simonet, Présidente
02.37.32.44.26**

PECHE A LA LIGNE - samedi 6 juin 2009

A l'occasion de la fête de la pêche, l'association des pêcheurs a organisé son traditionnel concours de pêche à la truite.

Ce samedi, 44 enfants de Saint-Piat et des environs accompagnés de nombreux parents se pressaient autour du plan d'eau de l'Arboretum de Saint-Piat.

Sur la centaine de truite déversée dans l'étang 75 ont été prises par les jeunes pêcheurs.

En présence de Mme Martin, maire de Saint-Piat et de M. Coolen, premier adjoint chaque participant a pu choisir un lot d'articles de pêche et recevoir une médaille.

Le gagnant du concours se nomme Killian DAVORY, avec 9 prises pour 2,500 kg.

Le deuxième est Noha ROUSSEL, avec 7 prises pour 2,100 kg.

Le troisième est Apoline BOURGES, avec 3 prises pour 1,750 kg.

L'association des pêcheurs remercie Avenir Pêche pour les lots offerts pour la circonstance. Elle remercie également la municipalité de Saint-Piat pour la mise à disposition du lieu et pour les nombreux lots offerts.

Gérard BRUYEZ

Pour tous renseignements M.Poitrimolt, Président : 02.37.32.35.54.



« FAITES DE LA MUSIQUE »

dimanche 21 juin 2009

Le Comité des fêtes et l'association « Evolution » de Saint-Piat ont décidé de revenir à l'idée originelle de la Fête de la Musique.

En dehors des djembes d'Evolution avec enfants, ados et adultes, d'autres amateurs se sont présentés pour l'occasion avec piano, harmonica, violon ou guitare ... Une réussite pour une première !

*Article tiré du reportage de AM Roussel,
Correspondante, à la République du Centre (édit. du 25/06/09)*



RETROSPECTIVES

13 ET 14 JUILLET 2009



Comme chaque année, la retraite aux flambeaux a eu lieu à travers les rues de la commune pour se terminer par le feu d'artifice tiré sur le stade de Mévoisins. Le lendemain à 11 heures, à la mairie de Saint-Piat, s'est déroulée la cérémonie de remise des médailles du travail suivie d'un apéritif sur la place Vauvillier.

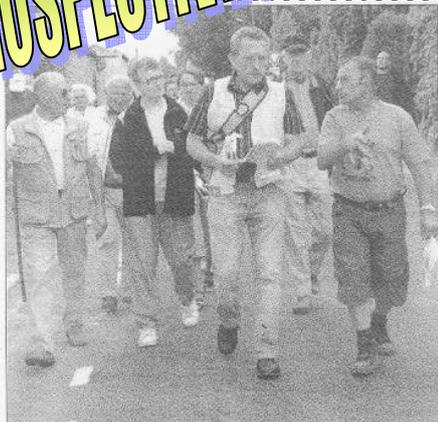


Les commerçants sont restés ouverts pour la circonstance. Nous les remercions de cette participation qui a permis à de nombreux habitants de Saint-Piat de se restaurer...

Les associations « *Les amis d'Iltschwang* » et « *Evolution* » ont animé cette journée par des démonstrations de country, de danse et de djembe. Citons aussi la participation du « *comité des fêtes* » qui proposait une pêche à la ligne et le chamboule-tout pour les plus jeunes. La volonté de toutes ces personnes a permis de passer une très agréable journée.

Merci d'être venus nombreux.





Saint-Piat, dimanche. 150 promeneurs ont visité le village.



DIMANCHE, À SAINT-PIAT. Les 120 visiteurs ont été répartis en sept groupes, tel celui-ci qui découvre l'ancienne briqueterie Lambert.

Le 19 juillet dernier Saint-Piat a accueilli près de 120 personnes venues de tout le département et plus largement de toute la Beauce, répondant à l'invitation « Terre de Beauce » et de la Municipalité de Saint-Piat. La jeune « Association pour la valorisation du patrimoine et de l'histoire de Saint-Piat et de ses hameaux » avait été chargée par la Municipalité de préparer et d'organiser cette manifestation : un parcours à travers Saint-Piat, une exposition dans la Salle des Fêtes, une petite brochure distribuée aux participants (à raison d'une par famille).

Sept groupes (de 15 à 20 personnes chacun) guidés par des membres de l'association ont pris le départ pour découvrir sur les deux rives de l'Eure quelques unes des richesses de notre village, ces promenades étant précédées ou suivies d'une visite détaillée de l'Eglise. En cours de route, la briqueterie faisait l'objet d'un rappel historique détaillé. Chacun pouvait ensuite prendre le temps de voir les transformations de Saint-Piat depuis la fin du 19^{ème} siècle, regarder le diaporama des cartes postales ou encore admirer les précieux documents qui avaient été sortis des archives de la Mairie.

C'est autour du verre de l'amitié que s'est conclu cette belle journée. Pour ceux qui n'ont pu venir, l'exposition de photos a été installée dans la Salle de la Mairie. Elle est visible aux heures d'ouverture.

Prochain rendez-vous pour les amateurs de patrimoine et d'histoire, le 19 septembre après-midi à l'occasion de la journée du patrimoine. Sont prévues, des visites de l'Eglise de Saint-Piat et de Grogneul.

La valorisation du Patrimoine et de l'histoire de Saint-Piat

Le mot des Associations



Les amis d'Illschwang en plus de leurs activités diverses et variées, ont mis en place des cours de « country » que les adhérents suivent assidûment.

Sous la responsabilité d'Hélène Burguet, le groupe a mis au point un spectacle très attractif, testé lors des animations du 14 juillet 2009. Cette manifestation, très appréciée, motive tous les adhérents, et permet au groupe de se retrouver **chaque mardi** toutes générations confondues.

La venue de leurs homologues allemands en mai 2010 reste l'objectif numéro un, afin que ce spectacle anime le week-end de réjouissance.

Félicitations donc, à tous et toutes.

La traditionnelle soirée, du nouvel an le 31 décembre 2009, organisée par l'association, clôturera l'année 2009.

A noter également sur vos agendas...

l'AS Saint-Piat Football organise le samedi 28 novembre 2009 son traditionnel « bal du foot ».

la Présidente, Françoise Simonet - 02.37.32.44.26.

Afin de mettre en place l'exposition « **mon voisin est un artiste** », les **Comité des Fêtes** invite les artistes amateurs peintres, photographes, sculpteurs et autres, désireux de présenter des œuvres à se faire connaître au **02 37 32 40 61 avant le 15 octobre.**

le Président, Leclerc Philippe

Le Patchwork

Mme Gauthier organise **tous les jeudis de 14 h 30 à 17 h 30 – salle de l'ancien presbytère** des rencontres pour apprendre à faire des travaux en patchwork. Aucune cotisation n'est demandée. Chacun ou chacune apporte ce dont il a besoin pour constituer l'ouvrage.
Tél. : 02.37.32.45.73

Le Club de la Vallée

Les rencontres ont lieu **le 1^{er} et le 3^{ème} mardi de chaque mois** à la salle des fêtes de Saint-Piat **de 14 h 30 à 18 h 00.**

Le Président : M. LESCA Tél. : 02.37.32.30.56

Secrétaire : Mme AUTRET Tél. : 06.12.60.72.40

Le mot des Associations

L'Amicale de Saint-Piat, Mévoisins, Chartainvilliers et Soulares (EAE PE AEP) est une vieille dame, puisqu'elle fut créée en 1952 avec pour buts principaux de pratiquer la solidarité et d'entretenir des relations amicales entre élèves, parents d'élèves, anciens élèves et amis de l'Ecole, de proposer des activités culturelles et ludiques pour enfants et adultes et de proposer et d'organiser des animations pour la vie des villages.

L'association a évolué au cours du temps mais a toujours gardé les mêmes buts.

La législation du travail ayant changé, l'administration préfectorale nous a demandé de « dépeussier » nos statuts, ce qui a été réalisé en septembre 2008 après une mobilisation exemplaire des adhérents venus voter les nouveaux statuts en Assemblée Générale Extraordinaire.

L'association a simplifié son nom et est devenue « Amicale des villages de Saint-Piat, Mévoisins, Chartainvilliers et Soulares ».

Un petit bilan de l'année qui vient de s'écouler.

L'année s'est bien passée puisque *environ 170 enfants, jeunes et adultes se sont inscrits* à nos différentes activités, ce qui nous donne l'envie de toujours mieux faire.

Deux nouvelles activités ont vu le jour.

Le Tai Chi Chuan, art martial du pays du soleil levant qui fait appel à l'équilibre et à la concentration, tout ceci dans la douceur, a remporté un vif succès. *Un groupe d'une vingtaine de personnes a suivi cet enseignement et nous avons pu voir une démonstration de leur talent le soir de la Fête de l'Ecole.*



Pendant le goûter organisé lors du dernier cours *des activités Manuelles*, les enfants nous ont présenté avec fierté leurs créations.



Nous avons admiré leur savoir-faire pour imaginer et décorer des objets jolis et utiles. *Cette activité un peu tardive le mardi soir pour les enfants se fera maintenant le samedi matin.*

Nous avons été impressionnés par le travail présenté par les enfants de *l'atelier Initiation Musicale, encadré par G. Pennetier dans la salle de l'Etable au Moulin de Dionval*. Les enfants s'initient au son, soit seul, soit en groupe, avec différents instruments (steel-Drum, tambour chinois...) en modulant la force du son selon l'intensité de la lumière ambiante en respectant le son de l'instrument utilisé par un autre camarade sur un autre instrument... Tout cela en développant le sens des rythmes. Bravo!

De nouveau, en Décembre 2008, avec l'accord de Mme Wimmer, propriétaire du Moulin de Saint-Piat, nous avons réalisé le calendrier de l'Avent en décorant les fenêtres du Moulin sur le thème des Fables de La Fontaine.



Nous vous proposons *Théâtre, Chorale, Initiation Musicale, Guitare, Piano, Flûte à bec, Danse, Yoga, Fitness, Activités Manuelles, Tai Chi Chuan*. Notre fiche activités a été distribuée fin août. *Les activités reprendront le 21 septembre 2009. Il n'est peut être pas trop tard pour vous inscrire* **Contacts : E. Guoin (02 37 32 44 16), C. Cassard (02 37 32 40 98).**

Le mot des Associations



CAP

L'association « EVOLUTION » en pleine évolution...

La démarche de l'association se traduit par la volonté d'expérimenter individuellement et collectivement ce qui nous rassemble et ce qui nous différencie, à travers une pluralité d'activités culturelles.

Inventons ensemble...

Les derniers mois parachevant l'année scolaire furent rythmés par les spectacles, les concerts et les stages, sans oublier nos « auberges espagnoles », ces repas conviviaux où chacun amène sa spécialité, sans lesquels notre association ne serait pas ce qu'elle est.

Au mois de mai, une trentaine de personnes ont fait le déplacement à Savigny-le-Temple, à l'occasion des 50 ans de carrière du percussionniste Mamady Keïta et Sewa Kan. Propagation du son oblige, de retour dans notre contrée, nous avons extrait l'énergie distillée, répété d'arrache-mains puis répandu la « fête de la musique » à Chartres devant « Les enfants du paradis » ; enivrés, nous avons rejoué dès le lendemain à l'Arborétum de Saint Piat devant des spectateurs enjoués.

Espérons que nos notes disséminées aient contaminé les enthousiasmes et impulsera une dynamique auprès des adolescents saint piatais et leurs voisins, auxquels nous avons proposé, avec la complicité de la municipalité et des auteurs-acteurs du projet « ados », un stage gratuit de percussions et de danse, auquel, nous le déplorons, ils n'ont pourtant pas répondu présents...

Nous le regrettons d'autant plus que nos expériences avec les ados sont toujours passionnantes, à l'image en effet, des classes de quatrième, troisième et sixième du collège « Mathurin Régnier » à Chartres avec lequel nous avons collaboré au mois de juin, lors de la journée de « l'adolescence » et autour de différentes actions.

Le mois de juin fut certainement le plus dense car c'est la période pendant laquelle nous finalisons les projets menés durant l'année avec les établissements scolaires, à l'instar des écoles de Gallardon, Maillebois et Blévy avec lesquelles nous avons créé des spectacles associant danse, musique et théâtre.

Emportés par cet élan, nous n'avons pas joué les cigales au mois de juillet mais préféré éveiller les enfants du centre de loisirs de Bouglainval aux sons de percussions aussi hétéroclites qu'insolites, et organiser des stages de danses et de percussions tout l'été. Vivement la rentrée !

La reprise des activités aura lieu le 19 septembre avec l'atelier CAP Nature et entretien physique pour une rentrée dans les "starts...".

Une dernière soirée d'inscription aura lieu *le vendredi 25 septembre de 17h à 20h à l'ancien presbytère.*

lundi de 17h30 à 21h30 (éveil pluriel, percussions),

mardi de 18h à 20h00 (danse),

mercredi (CAP Nature, sculpture, réflex photo),

jeudi 17h30 à 21h30 (éveil pluriel, percussions),

samedi et dimanche 9h30 à 11h (CAP Nature).

Nicolas Duprey 06-73-27-83-27 ou Virginie Boutin 06-85-64-59-07

Pour toutes informations et/ou inscriptions, faites un saut sur notre site : <http://association.evolution.over-blog.com>



NATURE



DANSE



SCULPTURE

ÉVOLUTION
L'association offre à 2014, une saison de ateliers culturels, artistiques et de interventions qui s'appuie sur nos pédagogies actives.

ATELIER

- DANSE, DANSE (Percussions africaines)
- DANSE AFRO-CENTRO-CARIBBIENNE
- ÉVEIL PLURIEL (Danse, Musique, Théâtre) - À partir de 5 ans.
- BATUCADA (Percussions brésiliennes)
- RÉFLEX PHOTO
- SCULPTURE (Atelier d'artiste à LELIARD à Chartres)
- CAP NATURE (Cours à Piat + ateliers physiques)

SÉANCES INDIVIDUELLES

- BATTRE, BÉNER (À domicile ou à St Piat)
- SCULPTURE (rés du Massena à Chartres, derrière Collège St André)

INTERVENTIONS EXTÉRIEURES
(Batucada, percussions, percussions, théâtre, etc.)

L'association « Évolution » propose de créer vos propres ateliers ou interventions sur mesure pour vos formations, ateliers ou spectacles collectifs dans le DOMAINE de la DANSE, de la MUSIQUE, du THÉÂTRE et des ARTS PLASTIQUES.

Renseignements et inscriptions :
Nicolas Duprey : 06.73.27.83.27
Virginie Boutin : 06.85.64.59.07
<http://association.evolution.over-blog.com>

HISTOIRE POUR TOUS

Comment « Internet » a fait revivre un fait-divers de 1834 : Etat des connaissances et questions relatives à une « vieille » découverte de cachette monétaire romaine sur la commune de Saint-Piat

Acte I – Internet et Google « des outils » pour les amateurs d’histoire locale

A l’aide du moteur de recherche « Google » (en cherchant « Grogneul ») M. B. trouve deux extraits de revues (Journal de l’Institut Historique Tome I – 1834 ; The Gentleman’s Magazine vol III 1835) qui relatent, toutes deux, la découverte d’un vase contenant des monnaies romaines par des ouvriers qui arrachaient un peuplier sur le bord de l’Eure, vis à vis du hameau de Grogneul :

« Il y a quelques temps, des ouvriers, arrachant des peupliers sur le bord de la rivière, vis-à-vis le hameau de Grogneul, qui dépend de la commune de Saint-Piat (Eure et Loir), trouvèrent, sous une racine d’un de ces arbres, un vase en terre, de forme romaine : ce vase contenait environ six cents pièces d’argent de la grandeur d’une pièce de quinze sous. Cette monnaie, couverte d’une épaisse croûte d’oxyde de cuivre, présentait d’abord peu d’intérêt, un propriétaire de cette commune, les ayants dégagés de cette épaisse enveloppe d’oxyde, fut bien étonné de découvrir des médailles romaines, la plupart aussi bien conservées et aussi brillantes que si elles venaient d’être frappées. Elles présentent une série d’empereurs et d’impératrices qui date depuis Adrien, empereur romain, l’an 117 de Jésus Christ, jusqu’au règne de Gordien-le-Jeune, élu empereur romain en 238. Il y a tout lieu de croire que cette monnaie est constamment restée enfouie depuis l’expulsion des Romains de La Gaule jusqu’à ce jour. Ainsi ces médailles existent depuis plus de quinze cent ans » *Journal de l’Institut Historique* p. 215 .

« Roman Coins : Some labourers on the banks of the river opposite Grogneul, in the Eure et Loir, on rooting up some poplars, lately found an antique Roman ves, containins about 600 silver coins, of the size of a fifteen-sous piece, forming a series of the Roman Emperors and Empresses from Adrian, who reigned in the year 117, to the younger Gordian, in 238¹» *The Gentleman’s Magazine*

Acte II – Recherches historiques :

I.L., grâce à l’amabilité d’un collègue, j’apprends que les journées de la Société française de numismatique se sont tenues, en 1986, en Eure et Loir (Châteaudun). Le catalogue de l’exposition qui a été organisée à cette occasion fait état de plus d’une soixantaine de cachettes découvertes dont celle de Saint-Piat². Le vase de terre aurait contenu 583 monnaies en argent (?). La plupart de ces monnaies seraient perdues. Un tiers de celles-ci auraient été étudiées chez le propriétaire. La notice est suivie de plusieurs références de revues de l’époque et de travaux plus récents. Une carte localisant les cachettes fait apparaître plusieurs autres découvertes non loin de Grogneul : à Hanches, Saint-Martin de Nigelles, Gas et environs de Maintenon (sans précision). Une présentation raisonnée du répertoire, par le professeur A. Ferdière, apporte quelques éléments sur le contexte de ces cachettes : elles se situent dans leur majorité sur les axes routiers antiques et elles correspondent à des périodes de troubles qui auraient marqué la région (premières invasions vers 268).

Acte III- Dépouillement des « Trait d’union » : le sujet était déjà d’actualité en 1987

Grâce à un dépouillement systématique de notre journal local, nous avons trouvé dans le numéro 12 de 1987 une notice qu’un de nos grands anciens, Henri Jacob, a été recherché à la Bibliothèque Nationale. Nous en reproduisons de larges extraits³ qui invitent à creuser le dossier. Le rédacteur fait le lien avec le « Camp de César » sur lequel nous avons encore beaucoup à apprendre.

¹ Traduction : Les pièces romaines : Des manœuvres, en train de déraciner quelques peupliers, sur les berges de la rivière, côté opposé de Grogneul, en Eure et Loir, ont récemment trouvé une antique jarre d’origine romaine contenant environ 600 pièces en argent, de la grosseur d’une pièce de quinze centimes, constituant une série de monnaie ayant cours sous les règnes successifs d’Empereurs et d’Impératrices Romains, depuis Hadrien en 117 jusqu’à Gordien II le Jeune en 238.

² A. Ferdière « Répertoire des cachettes monétaires d’Eure et Loir et des monnaies gauloises, romaines et du haut moyen-âge isolées » Monnaies et trésors en pays Dunois *Bulletin de la Société Dunoise (archéologie, histoire, sciences et arts)* Châteaudun, 1986

³ Lame Fleury, (membre de la Société de l’Histoire de France, à Rambouillet) Notice sur Saint-Piat 1834 *Bulletin de la Société de l’Histoire de France* – 1836 - tome 2

HISTOIRE POUR TOUS

« (...) Il n'étoit déjà plus douteux depuis longtemps que le pays Chartrain, jadis couvert de forêts séculaires consacrées au culte druidique, et aujourd'hui livré à la plus riche culture, n'eût été le théâtre d'une occupation permanente, pendant la période qui comprend depuis la conquête des Gaules par Jules César jusqu'à la fin de la domination romaine sur cette partie de notre France. Une découverte récente vient de jeter un nouveau jour sur cette époque obscure de nos antiquités nationales, et peut devenir un indice sur la direction à donner aux recherches de ce genre. (...)

Le 17 novembre 1834, des ouvriers occupés à arracher des peupliers sur le bord de la rivière d'Eure, auprès du hameau de Grogneules, commune de Saint-Piat, ont trouvé dans les racines de l'un de ces arbres, un vase renfermant cinq cent quatre-vingt-trois médailles romaines en argent, parfaitement conservées et appartenant aux II^e et III^e siècles de notre ère.

Par un hasard singulier, lors de la plantation de cet arbre, qui peut remonter à environ soixante ans, un plançon étoit entré précisément dans l'ouverture du vase qui les contenoit, et c'est à circonstance fortuite qu'on peut en attribuer la découverte. On doit regretter que ce vase, qui, d'après la description qu'en ont faite les ouvriers qui l'ont rencontré, étoit renflé vers le milieu et rétréci vers le col, d'une terre grossière et sans dessins ni reliefs, n'ait pas été conservé par eux ; mais ayant été endommagé dans l'extraction, et ne leur paroissant propre à aucun usage, il fut entièrement brisé, et ses débris furent jetés dans la rivière.

Quand aux médailles qu'il renfermoit, elles ont été partagées par tiers entre les deux ouvriers qui les avoient trouvées et le propriétaire du terrain, chez lequel on a pu en examiner encore deux cent cinquante environ, huit jours après leur découverte. Les autres ont été distribuées dans le pays ou vendues fort au-dessous de leur valeur réelle à quelques curieux, qui pour la plupart n'y attachoient aucune idée d'étude historique.

Les médailles que nous avons eues sous les yeux comprenoient une période d'environ cinquante-un ans, c'est-à-dire depuis Septime-Sévère (l'an 193 de l'ère chrétienne) jusqu'à Gordien III, inclusivement (238-244). Les Septime-Sévère, Julia Domma, Caracalla, Elagabale, Alexandre-Sévère et Maximin, étoient nombreux et offroient une grande variété de revers plus ou moins rares et curieux. Parmi celles restées entre les mains du propriétaire du terrain, nous avons remarqué quelques Geta, quelques Plautille, un seul Macrin, deux Julia-Mœsa, aïeule d'Elagabale, une Barbia-Arbiana, femme d'Alexandre-Sévère, quelques Julia Mammea, mère du même empereur, un Balbin et un petit nombre seulement de Gordien Pie ; la dispersion des autres médailles provenant de la même source, doit faire craindre qu'il ne se soit trouvé parmi elles quelques types moins connus ou appartenant à une autre époque.

Cette découverte (...) offre un extrême intérêt pour la localité où elle a été faite ; à peu de distance du hameau de Grogneules, sont les restes d'un ancien camp romain, auxquels la tradition a conservé dans le pays le nom de camp de César ; placé sur une hauteur qui domine la vallée de l'Eure, il est entièrement livré aujourd'hui à la culture de la vigne, et l'on y rencontre encore de temps à autre, des fers de lance, des fragments d'épée, des boucles de ceintures militaires, qui rejetés avec dédain par l'ignorance des vigneron, sont le plus souvent brisés ou égarés de nouveau. Un propriétaire voisin de ce lieu possède un assez grand nombre de médailles de Néron, Domitien, Antonin, Marc-Aurèle, Lucius Vêrus, et Aurélien, qui y ont été trouvées à diverses époques, et prouvent incontestablement que cette contrée a été constamment occupée militairement par les légions romaines depuis le premier siècle le l'ère vulgaire. (...)

En rapprochant la découverte des médailles de Saint-Piat, de celle, bien autrement précieuse, faite à Ambenay peu de mois auparavant (...), ne seroit-on pas porté à croire que les bords de l'Eure ont dû former, pendant la période impériale, la ligne d'opérations des diverses armées romaines, pour contenir les populations gauloises voisines de ce foyer de la religion des druides. » Cette conjecture, conforme aux principes de la tactique romaine, et aux données de l'histoire, ne nous paroît pas indigne d'examen. (...)

Acte IV – Comment en savoir plus ?

Tout d'abord, sur le contexte historique : l'occupation et les routes romaines de notre région ? plus d'informations sur la période des premières invasions ? L'aide des spécialistes sera la bienvenue.

Ensuite, il s'agit de savoir si l'événement qui a suscité l'intérêt des archéologues a aussi intéressé les édiles et habitants de Saint-Piat. Nous avons la possibilité d'en savoir plus en consultant les journaux de l'époque et les archives de la commune (nous disposons de la date de la découverte).

Enfin, ce sont les archives et mémoires familiales qu'il serait intéressant de réveiller.

A-t-on gardé une trace de cette découverte historique dans les vieilles familles de notre village ? Cette histoire est la nôtre !

Il y a beaucoup à chercher et nous vous tiendrons au courant des suites des investigations dans un prochain numéro de « Trait d'Union ».

Isabelle de Lamberterie et Michel Bailleau

Saint-Piat - la vie locale



60 ans de mariage ... Thérèse et Henri Fourré

*Article tiré du reportage de AM Roussel,
Correspondante, à la République du Centre (édit. du 17/07/09)*

C'est dans la joie et la bonne humeur que Thérèse et Henri Fourré ont fêté leurs noces de diamant samedi 11 juillet 2009. Ils se sont installés à Saint-Piat il y a trente quatre ans. C'est le résultat de soixante ans de vie commune depuis leur mariage le 9 juillet 1949 à Boulogne- Billancourt.

Thérèse a passé une grande partie de sa vie professionnelle dans la région parisienne en qualité de dactylographe. Quant à Henri, il a travaillé en tant que mécanicien pendant quarante deux ans à Renault Billancourt.

Un fils est issu de ce mariage, puis deux petit-fils en enfin un arrière petit-fils.

Henri se consacre aujourd'hui à la pêche et s'adonne de temps en temps à la danse dans les bals, pendant que Thérèse que cette activité qui ne passionne pas l'attend sagement à la maison.

Le rendez-vous est pris pour les noces de palissandre dans cinq ans!

Aux Nouveaux Habitants...

Si vous avez des d'enfants de moins de 3 ans ou si vous êtes âgés de 70 ans et plus, nous vous remercions de bien vouloir vous présenter à la Mairie. Des surprises pourraient arriver en fin d'année.

La municipalité apprécie toujours de connaître les Saint-Piatais nouvellement arrivés dans la commune afin de les accueillir.

Ecoles Numériques Rurales

Le 31 mars dernier, Xavier Darcos, ancien Ministre de l'Education Nationale a lancé officiellement le programme de développement du numérique dans les écoles élémentaires rurales. Ce programme prévoit l'équipement de 5000 écoles situées dans les communes rurales de moins de 2000 habitants.

L'école de demain ... Saint-Piat s'y prépare.

le journal « l'Echo républicain » a publié le 16 juin dernier, un article sur l'école du futur.

En effet le recteur d'académie d'Orléans-Tours s'est rendu à Rouvray-Saint-Denis dans le cadre de l'opération « écoles numériques rurales ». D'ici trois ans une cinquantaine d'établissements ruraux euréliens seront concernés par cette démarche

Saint-Piat s'est inscrit sur la liste qui compte déjà soixante-deux candidatures.

« ...Le choix se fera en fonction de critères techniques mais aussi de la motivation des équipes enseignantes... » a confié Michel Reymondon, l'Inspecteur d'académie du département.

A suivre ...

Taille et Elagage ...

Le but est de limiter le volume du végétal, soit de favoriser la floraison et la fructification qui s'en suit, soit de restructurer la charpente.

La taille s'effectue sur des branches ou des rameaux de petit diamètre avec des outils coupants, type sécateur, serpe ou échenilloir.

L'élagage concerne des rameaux de plus fort diamètre ou des troncs ; on utilise pour cela une scie égoïne voire une tronçonneuse.

La taille est une opération à multiples facettes, ses modalités varient en fonction du végétal considéré, selon la saison à laquelle elle est pratiquée ou encore selon l'objectif recherché.

Exemple :

Rosiers grimpants remontants, rosiers nains non remontants vers le mois de juin...

Rosier nains remontants : plusieurs tailles

(dès la fin de la première floraison, taille d'automne après la chute des feuilles, taille finale fin février ou début mars)

Puits et forages domestiques : une nouvelle réglementation

Décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008 relatif à la déclaration des dispositifs de prélèvement, puits ou forages réalisés à des fins d'usage domestique de l'eau et à leur contrôle ainsi qu'à celui des installations privatives de distribution d'eau potable.

Code général des collectivités territoriales

Ce décret fixe l'obligation, pour chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique, de déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en mairie. **Cette obligation est rentrée en vigueur depuis le 1er janvier 2009.**

Ainsi, tout nouvel ouvrage réalisé après le 1er janvier 2009 devra faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux. Concernant les ouvrages existants au 31 décembre 2008, ils **devront être déclarés avant le 31 décembre 2009.**

La déclaration devra être réalisée en remplissant le formulaire cerfa 13837.01, en reprenant les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement (sans entrer dans des précisions trop techniques) ainsi que des informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée. **Ce formulaire est disponible en Mairie.**

Quelles règles faut-il respecter pour construire un puits dans son jardin ?

Définition de "l'usage domestique"

Sont considérés comme "usage domestique de l'eau" : les prélèvements destinés à l'alimentation humaine, aux productions animales ou végétales familiales, s'ils sont inférieurs ou égaux à 1000 mètres cube par an, ainsi que les rejets d'eaux usées dont la charge brute de pollution organique est inférieure à 1,2 kg de DBO5 (la DBO5, demande biochimique en oxygène en 5 jours, exprime la quantité d'oxygène nécessaire pour la destruction des substances organiques présentes dans l'eau sur une période de 5 jours).

Déclaration avant travaux

La réalisation d'un ouvrage permettant de prélever de l'eau pour un usage domestique doit être signalée à la mairie un mois avant le début des travaux.

La déclaration doit préciser, entre autres renseignements, si l'eau doit être utilisée dans le réseau intérieur de distribution d'une habitation et si son rejet, partiel ou complet, se fera dans le réseau public de collecte des eaux usées.

Déclaration après travaux

La fin des travaux fait également l'objet d'une déclaration dans le mois.

Si l'eau est destinée à la consommation humaine, il faut joindre une analyse de la qualité des eaux réalisée par un laboratoire agréé.

Ces déclarations font l'objet d'un accusé de réception par la mairie.

Contrôle et sanctions

Le contrôle est annoncé 7 jours ouvrés à l'avance.

Il porte essentiellement sur les parties apparentes du dispositif, l'usage qui est fait de l'eau, l'absence de connexion avec le réseau public.

Le rapport de visite peut prescrire des travaux à faire dans un délai précis.

Passé ce délai et une mise en demeure restée sans effet, il pourra être procédé à la fermeture du branchement d'eau potable.



Saint - Piat

Saint-Piat - la vie locale

Bienvenue sur le site officiel de Saint-Piat

Le site Internet

La commission communication continue son travail avec la création du site internet de la commune.

Deux personnes nous ont particulièrement aidé dans la mise en œuvre :

- Sophie Goldenstein spécialisée dans la conception graphique, a créé le logo très évocateur.

- Philippe Geoffroy que beaucoup d'entre vous connaissent, par son métier d'horticulteur, est aussi passionné d'informatique.

Tous deux nous ont consacré beaucoup de leur temps à la réalisation du site et l'aide qu'ils nous ont apportée nous a été très précieuse. Nous les remercions très chaleureusement.

Rendez-vous donc sur www.saint-piat.fr

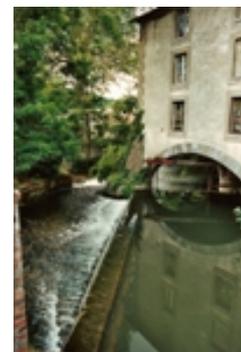
Actualités

Mairie

Ecole

Associations

Location
de salle



Fuel...

A l'exemple d'autres villages, peut-être souhaiteriez-vous que nous mettions en place à Saint-Piat la livraison groupée afin de réduire sensiblement votre facture.

Faites nous savoir si cela vous intéresse par courrier :

CCAS - mairie
1 place Marcel Binet
28130 Saint-Piat

Vous nous indiquerez la quantité annuelle de Fuel achetée et la période de livraison souhaitée.

Selon le nombre de réponse, le CCAS étudiera la faisabilité et entreprendra les démarches auprès des fournisseurs pour l'organiser.

Réponse souhaitée pour le 10 décembre 2009 au plus tard.

A noter : Théâtre « chroniques rurales » :

- 2^{ème} époque « Années de guerre, années de paix » 20h30 le samedi 24 octobre à Bouglainval

- 3^{ème} époque « Années cinquante » 20h30 le samedi 14 novembre à Villiers le Morhier

Actualités ...Sortir à Saint-Piat

SEPTEMBRE

Week end 19.20 : Journées du Patrimoine.

OCTOBRE

Samedi 3 : Théâtre «chroniques rurales» - 1^{ère} époque « d'une guerre à l'autre » 20h30 salle des fêtes, place René Quantin

Samedi 24 : Repas des aînés organisé par la municipalité à la salle des fêtes.

NOVEMBRE

Samedi 7 : Marché d'Hiver salle des fêtes, organisé par la municipalité (**reste des places disponibles, ouvert aux artistes et artisans**) – s'adresser à **R. Tardieu (06.25.60.55.76)** - fin limite d'inscription **15 octobre 2009**

Mercredi 11 : Commémoration de l'Armistice 1918.

Dimanche 22 : Vente d'objets réalisés par le Club de la Vallée salle des fêtes.

Samedi 28 : Bal organisé par l'A.S. Saint Piat salle des fêtes.

DECEMBRE

Week end 5.6 : Exposition « mon voisin est un artiste » organisée par le comité des fêtes à la salle des fêtes.

Dimanche 13 : Passage du père Noël pour les enfants non scolarisés.

Jeudi 31 : Soirée de la saint Sylvestre organisée par l'association des amis d'illschwang.

Saint-Piat - Informations

Passeports Biométriques

Depuis le 1er janvier 2009, le système des passeports biométriques a été progressivement mis en place, les stations de traitement sont maintenant installées dans un certain nombre de Mairies et les tarifs varient selon l'usage que vous en faites :

Cas 1 : utilisation complète de la station (empreinte + photo) : 20 € pour les moins de 15 ans, 45 € pour les 15 ans et jusqu'à moins de 18 ans, 89 € pour les personnes majeures. Cette utilisation dispense bien sûr la fourniture des 2 photos d'identités.

Cas 2 : utilisation partielle de la station (empreinte uniquement) : 19 € pour les moins de 15 ans, 44 € pour les 15 ans et jusqu'à moins de 18 ans, 88 € pour les personnes majeures. Cette utilisation implique de fournir 2 photos d'identité réglementaire (tête complètement nue : ni foulard, serre-tête, barrette, lunette, les cheveux longs doivent être rejetés derrière les épaules ou en queue de cheval avec l'attache invisible sur la photo)

Les dossiers de demande de passeport peuvent être retirés en Préfecture ou dans toutes les Mairies.

ATTENTION : en raison de l'utilisation des bornes biométriques, seules la Préfecture et certaines Mairies sont habilitées à recevoir les dossiers de demandes complètes. Ces Mairies sont : Anet, Auneau, Bonneval, Brezolles, Chartres, Châteaudun, Châteauneuf-en-Thymerais, Cloyes-sur-le-Loir, Courville-sur-Eure, Dreux, Illiers-Combray, Lucé, Maintenon, Nogent-le-Roi, Nogent-le-Rotrou, Vernouillet et Voves.

INFORMATION : la Mairie de Maintenon est équipée d'une station ne disposant pas de la fonction photographie, les tarifs sont donc ceux du deuxième cas. Le dépôt des dossiers de demande de passeport se fait uniquement sur rendez-vous (02 37 23 00 45) aux horaires suivants : le lundi et le vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, ainsi que le mercredi de 9h00 à 11h30.

RAPPEL : Merci de ne pas coller les timbres fiscaux sur le formulaire CERFA et de ne pas découper les photos d'identité.

Nous le savons ... mais essayons de toujours faire mieux

L'INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé) propose 9 recommandations principales pour une nutrition :

- Manger au moins 5 fruits et légumes par jour,
- Des féculents à chaque repas,
- Trois produits laitiers par jour,
- De la viande, du poisson, des œufs une à deux fois,
- Limiter la consommation de sucre,
- Limiter la consommation de sel,
- Limiter les matières grasses et savoir les choisir,
- Boire de l'eau sans modération,
- Bouger chaque jour.

Découvrez ces recommandations, afin de développer des actions de prévention. Pour y accéder rendez-vous sur www.manger.bouger.fr

Les "civilisations du monde" aux Prairiales à Epernon

vont bientôt démarrer leur nouvelle saison.

Une rencontre a eu lieu le lundi 7 septembre à 14 heures à la salle polyvalente (ancien presbytère) afin de renouveler et organiser le covoiturage.

Tout le monde n'a pas pu s'y rendre, c'est pourquoi nous lançons cet avis à tous ceux qui désirent participer à ces séances dépayssantes.

Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie 02.37.32.30.20



Un développement durable, ... qu'est-ce que c'est ?

Le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la l'Aménagement du territoire le définit par cinq finalités :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- l'épanouissement de tous les être humains ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Les enjeux sont sociaux, environnementaux et économiques

Pour découvrir le cadre national de référence, base des actions dans ces domaines, consulter le site: www.developpement-durable.gouv.fr – rubrique développement durable.